

---

# CONNAISSEZ-VOUS UN DAKARI ET UN ASH?

Ash a récemment augmenté ses cotisations au régime d'épargne-retraite et recevra un plus gros remboursement d'impôt en avril. Dakari vient d'obtenir une augmentation de salaire considérable. Leur hypothèque actuelle est plutôt importante et Dakari croit que son revenu supplémentaire devrait servir à payer leur hypothèque. Tandis qu'Ash croit que le revenu supplémentaire devrait être consacré à l'épargne-retraite. Quelle est la meilleure option?

# DAKARI ET ASH DEVRAIENT ENVISAGER LES OPTIONS SUIVANTES.

## A. Rembourser l'hypothèque et cotiser ensuite à un RER

- Avantage : les paiements hypothécaires supplémentaires sont affectés directement au capital, permettant ainsi à Dakari et Ash de réduire l'intérêt et la durée de leur hypothèque.
- Inconvénient : Dakari et Ash pourraient rater l'occasion de tirer profit d'une croissance composée et d'un remboursement d'impôt immédiat.

## B. Effectuer régulièrement des paiements hypothécaires et optimiser leurs cotisations au RER :

- Avantage : ils profitent d'une croissance composée et d'un remboursement d'impôt immédiat.
- Inconvénient : en remboursant leur prêt hypothécaire petit à petit, Dakari et Ash paieront plus d'intérêt. Selon l'amortissement de leur prêt, ils pourraient courir le risque de prolonger leur dette hypothécaire pendant leur retraite.

## C. Optimiser leur RER et utiliser le remboursement d'impôt pour réduire le prêt hypothécaire plus rapidement. Cette stratégie permet à Dakari et Ash de bénéficier du meilleur des deux options :

- Une cotisation à un RER leur procure une réduction d'impôt et permet à Dakari et Ash de tirer profit d'une croissance composée.
- Les paiements hypothécaires supplémentaires s'appliquent directement au capital, ils bâtissent ainsi leur avoir propre et réduisent leurs coûts d'emprunt.

Vous avez des questions? Veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller dès aujourd'hui pour en savoir davantage sur la façon de faire fructifier votre épargne.

<sup>MD</sup> indique une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Discutez-en avec votre conseillère ou votre conseiller dès aujourd'hui pour savoir comment l'épargne peut vous aider à atteindre vos objectifs financiers. Cette étude de cas est donnée à titre d'exemple seulement. Les renseignements sont fournis à titre d'information seulement et ne constituent pas un avis financier, juridique, comptable, fiscal ou autre avis professionnel. Vous devriez consulter une conseillère ou un conseiller professionnel en fonction de votre situation personnelle.